

Solidaires en action N° 114

Le 30 septembre 2014

Construisons une mobilisation nationale unitaire !

Le gouvernement au service du capital. Valls allonge la liste des mesures antisociales : banalisation du travail le dimanche, moins de représentation des salarié-es dans les entreprises, des services publics moins présents sur le territoire, remise en cause du financement de la Sécurité sociale et des 35 h, augmentation de la TVA, mise en cause du CDI... Pour les salaires, il n'est pas question d'imposer au patronat des augmentations du Smic et des bas salaires mais de baisser les impôts et cotisations sociales, ce qui nuira au financement de la Sécurité sociale et des services publics.

Le patronat en veut toujours plus. Les patrons poussent le bouchon à chaque fois un peu plus loin. Dans un contexte où le gouvernement est à son écoute exclusive : temps de travail, Smic, jours fériés... Les provocations d'aujourd'hui pourront être de vraies propositions demain. Il n'y a aucune raison pour qu'ils s'arrêtent.

Pour que cela cesse, il faut descendre dans la rue. L'Union syndicale Solidaires est engagée dans de multiples mobilisations : santé, défense des retraité-es, chômeur-euses et précaires, ou sur le traité de libre échange entre les Etats Unis et l'Union européenne. Elle s'engage résolument dans les combats à mener aujourd'hui contre toutes les attaques menées au nom du capital, de la réduction des déficits et de la dette, contre nos droits. Ces actions sont autant de points d'appui pour construire ensemble une mobilisation nationale. L'Union syndicale Solidaires la souhaite la plus unitaire possible, massive contre cette politique de régression sans fin. Les organisations syndicales ont la responsabilité de construire les conditions de cette mobilisation nationale, il est temps de le faire. Nous appelons les militants et militantes, les équipes syndicales de terrain à discuter et construire démocratiquement avec les salarié-es, lors de réunions ou d'assemblées générales, les mobilisations sociales qui permettront une riposte nationale à la hauteur des enjeux.

Les capitalistes nous coûtent cher ! Répartition des richesses, justice fiscale, défense des services publics, réduction du temps de travail, augmentation des salaires, voilà ce que nous voulons !

Union syndicale Solidaires Politique gouvernementale et provocation patronale, ça suffit !
Construisons une mobilisation nationale unitaire

Le gouvernement au service du capital
Valls allonge la liste des mesures anti-sociales : banalisation du travail le dimanche, moins de représentation des salarié-es dans les entreprises, des services publics moins présents sur le territoire, remise en cause du financement de la Sécurité sociale et des 35 h, augmentation de la TVA, mise en cause du CDI... Pour les salaires, il n'est pas question d'imposer au patronat des augmentations du Smic et des bas salaires mais de baisser les impôts et cotisations sociales, ce qui nuira au financement de la Sécurité sociale et des services publics.

Le patronat en veut toujours plus
Les patrons poussent le bouchon à chaque fois un peu plus loin. Dans un contexte où le gouvernement est à son écoute exclusive : temps de travail, Smic, jours fériés... Les provocations d'aujourd'hui pourront être de vraies propositions demain. Il n'y a aucune raison pour qu'ils s'arrêtent.

Pour que cela cesse, il faut descendre dans la rue
L'Union syndicale Solidaires est engagée dans de multiples mobilisations : santé, défense des retraité-es, chômeur-euses et précaires, ou sur le traité de libre échange entre les Etats Unis et l'Union européenne. Elle s'engage résolument dans les combats à mener aujourd'hui contre toutes les attaques menées au nom du capital, de la réduction des déficits et de la dette, contre nos droits. Ces actions sont autant de points d'appui pour construire ensemble une mobilisation nationale. L'Union syndicale Solidaires la souhaite la plus unitaire possible, massive contre cette politique de régression sans fin. Les organisations syndicales ont la responsabilité de construire les conditions de cette mobilisation nationale, il est temps de le faire. Nous appelons les militants et militantes, les équipes syndicales de terrain à discuter et construire démocratiquement avec les salarié-es, lors de réunions ou d'assemblées générales, les mobilisations sociales qui permettront une riposte nationale à la hauteur des enjeux.

Les capitalistes nous coûtent cher !
Répartition des richesses, justice fiscale, défense des services publics, réduction du temps de travail, augmentation des salaires, voilà ce que nous voulons !

144 bd de la Villette | contact@solidaires.org | tel : 01 58 39 30 20
75019 Paris | www.solidaires.org | fax 01 43 67 62 14

le 22 septembre 2014



Le 29 novembre, à Lyon, nous manifestons contre le FN

La pertinence de ce week-end de mobilisation à Lyon, face au congrès du FN, a été longuement débattue lors des assises contre l'extrême droite des 28 et 29 juin 2014. Si la lutte contre l'extrême droite ne peut pas se limiter à ce genre d'action, la réussite de celle-ci est toutefois un enjeu important. Dans la rue, unissons-nous pour dire non au fascisme, aux discriminations, aux inégalités, au racisme, etc.

Il est de la responsabilité des syndicalistes de mener la lutte contre l'extrême-droite qui est l'ennemi des travailleurs et des travailleuses. Mais pour mobiliser contre le FN, il faut mettre l'accent sur la société que nous voulons. C'est pourquoi, après la manifestation du samedi, des forums, des conférences-débats, mettant l'accent sur la société que nous voulons, se dérouleront le dimanche.



Solidaires avec la lutte contre le barrage de Sivens (81)



Le Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet a été créé en 2011 pour protéger la dernière zone humide d'importance du bassin versant du Tescou (Nord-Ouest du Tarn) menacée de destruction par le projet de barrage de Sivens. Ce barrage, présenté comme d'intérêt général, est en fait destiné à 70% pour l'irrigation intensive d'une vingtaine de fermes et pour 30% au soutien d'étiage (dilution des pollutions). C'est un projet inadapté,

dont le **coût environnemental et financier est très élevé, au profit de pratiques agricoles qui sont une impasse** pour les agriculteurs-trices comme pour la société dans son ensemble. Cette lutte est un cas d'école sous de multiples angles :

- ❑ **la collusion entre le politique et le financier** : la CACG (Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne), syndicat mixte qui fabrique les barrages se compose pour partie d'élus : l'un d'eux André Cabot est à la fois vice président de la CACG et conseiller général ; c'est lui qui porte le projet auprès du Conseil Général du Tarn ;
- ❑ **la mascarade de démocratie** : les enquêtes publiques sont bidonnées, les chantiers démarrent sans attendre que la justice se prononce sur les recours qui sont jugés une fois les barrages construits (c'est le cas pour celui de Fourogue, près d'Albi, et celui de Gabas, dans les Pyrénées, tous deux déclarés illégaux après qu'ils ont été construits et également construits par la CACG).
- ❑ **l'opposition entre deux modèles agricoles** : l'un favorable à l'agrobusiness (intrants, arrosage intensif, monoculture, en l'occurrence le maïs) ; l'autre sur des pratiques alternatives axées notamment vers le maraîchage, la filière courte et la restauration publique de proximité (écoles, hôpitaux etc.) ;
- ❑ **le développement de luttes**, comme à NDDL, où se retrouvent une population diverses, riche en utopies et en détermination.

L'Union syndicale Solidaires soutient la lutte contre le barrage de Sivens, dénonce la répression et les violences policières envers celles et ceux qui résistent.

Ministère du travail : la manifestation du 23 septembre

Face à la propagande sur un pseudo « ministère fort, les organisations syndicales CGT, SUD, FSU et Fo du Ministère du travail appelaient le 23 septembre à une journée « ministère mort » et à un rassemblement national, à Lyon.

Malgré la colère des agents et des usagers, les gouvernements successifs, de droite comme de gauche, s'emploient, depuis plus de 10 ans, à une profonde remise en cause de l'ensemble des missions de l'inspection du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle dans le cadre d'une offensive générale contre le droit du travail, les services publics et les protections sociales et juridiques dont bénéficient les travailleurs-ses en activité et les chômeurs-ses.

Les grands discours ministériels sur l' « efficacité de l'Etat », l' « effectivité du droit du travail », le « travail collectif » ou le renforcement du lien entre travail et emploi dissimulent mal le délabrement des services et la dégradation des conditions de travail et d'accueil du public. La réalité, c'est aujourd'hui une attaque sans précédent contre l'inspection du travail et un grave retour en arrière : **10% d'effectif de contrôle en moins** (et une baisse d'effectif dans 9 unités territoriales sur 10), des pools de secrétariat, **la surcharge de travail programmée** pour tous et la désorganisation pendant 10 ans, **la casse des collectifs de travail**, le **renforcement de la pression hiérarchique**, la remise en cause de l'autonomie et de l'indépendance des agents, **l'affaiblissement du lien avec les usagers**, etc. L'étape de mise en œuvre opérationnelle, engagée depuis le début de l'été, est déjà un désastre, avec son lot de réaffectations forcées dans plusieurs départements.



Pour les services de l'emploi, c'est la promesse d'encre plus de mutualisation, de régionalisation et de suppression de postes. C'est aussi la **soumission des politiques de l'emploi au développement économique, avec le patronat comme interlocuteur unique au détriment des organisations syndicales de salarié-es, des représentant-es du personnel et des structures d'insertion.**

C'est enfin, avec l'homologation des plans sociaux, l'Etat qui valide les procédures de restructuration des entreprises et le les licenciements en obligeant les syndicats à « négocier » avec le patronat. Pour la formation professionnelle, ce sera toujours des moyens dérisoires de contrôle et la soumission au bon vouloir du préfet, alors que les masses financières à contrôler et les fraudes organisées ne cessent d'augmenter.

Le gouvernement prévoit la **suppression de 150 postes supplémentaires** au ministère du travail pour la période 2015-2017. La réforme territoriale et la fusion des régions risquent de se traduire par des regroupements de DIRECCTE, voire un assujettissement accru au préfet de département. D'incessants réajustements (découpages et redécoupages de sections, réorganisations de services) vont donc se produire. **Mais il n'y a pas de fatalité à la suppression de postes et à la dégradation des conditions de travail ! C'est ce qu'ont rappelé les manifestant-es, le 23 septembre.**

Air-France : deux semaines de grèves pour les pilotes

Malgré la contrainte de l'obligation de se déclarer 48 h avant, **75 % des pilotes (95 % en excluant les cadres asservis) étaient en grève pour défendre leurs emplois, mais aussi toutes les catégories professionnelles de l'aérien.** Il s'opposaient à la création de filiales bas-coûts utilisant davantage la sous-traitance, véritable Cheval de Troie pour dégrader les salaires, les conditions de travail, pour accélérer la perte d'emplois au sein d'Air France, pour transférer les emplois vers des salarié-es plus précaires et plus généralement pour contourner davantage les législations du travail.

Les grévistes ont raison de refuser le changement de statut qui permettrait de transférer progressivement les lignes Air France moyen courrier et la maintenance à des compagnies bas-coûts employant des personnels avec un statut inférieur, mis en concurrence avec d'autres dans une spirale régressive, afin de tirer en permanence vers le bas les salaires et les conditions de travail, par le chantage de conserver, voire de gagner des marchés en diminuant les coûts. Ils savent que les promesses d'Air France sur la préservation du statut et des salaires ne sont que des carottes provisoires pour démobiliser. Tout le monde est concerné. Transavia France et le futur Transavia Europe grignoteront le réseau d'Air France, récupéreront des charges et des milliers d'emplois avec leurs cotisations sociales, les emplois induits (maintenance, enregistrement, assistance en escale...) suivront, la sous-traitance se développera massivement pour le personnel au sol et les navigants commerciaux, les conditions de travail se dégraderont pour tout le monde. Le personnel ne serait plus en mesure d'assurer des règles de sécurité dignes de ce nom et serait en proie à une fatigue dangereuse et à une flexibilité accrue. Et lorsque le moyen-courrier sera laminé, le long courrier suivra, avec les mêmes méthodes, les mêmes tentatives de mise en concurrence des pilotes entre eux, et les mêmes chantages à la délocalisation.

Les syndicats membres de Solidaires, ALTER pour les pilotes et SUD Aérien, ne défendent pas que les pilotes, ils les défendent mieux et de façon plus durable, en luttant pour l'amélioration de toutes les catégories de l'aérien et plus généralement tous les salarié-es, qui sont ou seront concernés par le dumping social. Air France a les moyens financiers de satisfaire les revendications, il suffit d'utiliser les milliards d'euros qu'elle a prévus pour développer Transavia !

ALTER dénonce la réduction de l'emploi à un niveau sans précédent, **la diminution drastique de la flotte** Moyen Courrier exploitée par une flotte aux couleurs d'Air France, **le dépeçage jusqu'à sa disparition du cargo** alors qu'Air France en était le leader mondial, **l'externalisation des lignes Moyen Courrier**, la volonté constante de **dévaloriser les salarié-es**. Et il **revendique un contrat unique Air France et les mêmes conditions de travail et rémunérations** que celles d'Air France Paris pour tous les pilotes exerçant leur métier sur des avions de plus de 100/110 sièges.

Hôpitaux publics : la lutte continue !

Plus de 1 000 délégué-es de 80 établissements hospitaliers de toute la France et représentant-es de collectifs de défense des hôpitaux publics ont manifesté à Paris le 23 septembre, avant de se réunir à l'hôpital Cochin pour discuter des suites et décider d'appeler à la journée nationale d'actions décidée par la fédération CGT, le 16 octobre.

Le gouvernement et les médias se déchaînaient, hier contre la grève inutile des cheminots pénalisant les usagers et empêchant de passer le Bac, cette fois contre les « privilèges » des pilotes d'Air France qui refusent de faire des efforts. Jamais ils ne mettent en cause les Directions qui avancent au pas de charge, sans négocier, qui annoncent les restructurations par voie de presse.

Enjeux et motivations des grèves cachés, dialogue social piétiné, il s'agit d'imposer par la force la mise en concurrence des salarié-es pour tirer vers le bas tous les acquis et les salaires. Le dumping social mondial arrive dans les entreprises européennes et françaises, et bientôt entre Régions et métropoles par la décentralisation. Cette grève des pilotes vient après l'application de 27 ans de « libéralisation » imposée par la Direction d'Air France.

ALTER regrette que le SNPL ait fait ce jour le choix non concerté de sortir du conflit alors que la mobilisation ne faiblissait pas. Mis devant le fait accompli, ALTER ne peut qu'en prendre acte et appelle l'ensemble des pilotes à poursuivre la grève jusqu'au 30 septembre inclus, permettant de montrer à tous que la détermination de chacun est intacte. **Ce jour là, le PDG d'Air-France, Juniac, sera entendu par la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale, sous préavis des pilotes d'Air France, qu'ALTER n'a pas peur de représenter dans ce conflit.**

La première leçon de cette bataille perdue est que le syndicat majoritaire, même très majoritairement soutenu par les pilotes d'Air France déterminés, n'a pas été en mesure de faire plier une direction dogmatique.

Seule une démarche de rassemblement des forces de tous les salarié-es du groupe, les pilotes français des filiales, les hollandais, les PNC et le personnel sol permettra de se défendre efficacement dans la guerre que nous livre la direction. ALTER, conforme à ses convictions, y prendra toute sa part.



Retraité-es : des rassemblements partout en France

Le Premier Ministre a annoncé 2 mesures pour les petites pensions, la revalorisation du « minimum vieillesse » et une prime pour les pensions inférieures à 1 200 €, qui ne mettent pas fin à la paupérisation d'une partie importante des retraité-es :

- ❑ **Le minimum vieillesse (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées) augmente de 8 €** en passant de 791,99 à 800 €. Ce n'est pas négligeable pour les personnes concernées, mais elles ne sortent pas de la détresse en restant sous le seuil de pauvreté de 993 €. Un réel effort de solidarité reste nécessaire pour cette population de 421 614 allocataires, très réduite car il faut faire le choix d'abandonner toute la maigre épargne de toute une vie, puisque les sommes versées sont reprises au moment du décès sur succession supérieure à 39 000 €.
- ❑ **La prime de 40 € constitue aussi une maigre aide financière, mais très momentanée** ; elle est perdue l'année suivante et n'enraye pas le décrochage des pensions, non revalorisées depuis avril 2013, sur l'inflation.

Ces mesures n'empêchent pas le pouvoir d'achat des retraité-es de baisser, beaucoup pour celles et ceux qui cumulent les mesures d'austérité :

- ➔ **bloquant la pension** jusqu'en octobre 2015, non revalorisée pendant deux ans et demi.
- ➔ **Fiscalisation du supplément de 10% de la pension** pour les personnes ayant élevé au moins 3 enfants.
- ➔ **Création de la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie de 0,3%)** pour les retraités imposables, soi-disant pour payer l'aide à l'autonomie, mais qui a servi à autre chose jusque là.
- ➔ **Disparition totale en 2014 de la demi-part fiscale** attribuée aux veuves et veufs ayant élevé 2 enfants.
- ➔ **Ces mesures vont rendre imposables des retraité-es et entraîner d'autres impôts** : locaux, TV, CSG réduite de 3,8% ou entière 6,6%...

Toutes ces mesures s'ajoutent à celles subies par l'ensemble de la population :

- ❑ **augmentation de la TVA**, des 19,6 à 20 %, alors que santé, logement, énergies, alimentation... augmentent fortement,
- ❑ « **économies** » pour payer le cadeau du pacte d'irresponsabilité au patronat : 10 milliards pris sur l'assurance maladie, 18 milliards sur le fonctionnement de l'Etat et 11 milliards aux collectivités locales et à leurs services publics, services sociaux, services de proximité et d'aide à la personne.

Le 3 juin 2014, neuf organisations syndicales et associations de retraité-es ont organisé une très forte manifestation nationale de 20 000 personnes à Paris et des rassemblements dans les départements pour protester contre la politique menée par le gouvernement. **Elles se sont retrouvées de nouveau dans la rue dans tous les départements le 30 septembre.** L'UNIRS Solidaires appelait tous les retraité-es aux rassemblements du 30 septembre, pour exiger non des aumônes mais le maintien du pouvoir d'achat et le rattrapage des sommes perdues, une pension permettant de vivre, d'un niveau au moins égal au SMIC revendiqué.

Office National des Forêts : manifestation devant le siège



600 manifestant-es devant le siège de l'ONF, le 25 septembre : une belle journée de lutte dont la réussite échoit à tous les participant-es pour leur détermination, leur passion et leur envie indéfectible de défendre le service public forestier et l'Office National des Forêts. Cette détermination, la direction l'a ressentie et les membres du conseil d'administration aussi. Les représentant-es des Ministères n'ont pas souhaité s'exprimer devant les manifestant-es. Les CRS, tendus eux aussi, ont joué avec le gaz lacrymogène, dès le premier mouvement de foule. **Les manifestant-es, venu-es de toute la France, sont reparti-es plus déterminé-es que jamais à prolonger la lutte dans les régions.** Des assemblées s'organiseront prochainement, de belles occasions pour ceux qui n'ont pas pu venir le 25 septembre de rejoindre le collectif pour défendre l'ONF et la forêt française.

Devant le Conseil d'Administration, le SNUPFEN a milité pour que les discussions qui s'ouvrent intègrent les garanties d'un financement adapté et pérenne pour la gestion forestière et que cessent les manœuvres de Bercy contre le régime forestier et l'ONF. Le SNUPFEN a également exigé l'arrêt immédiat de toutes les suppressions d'emplois. **L'Etat ne respectant pas sa signature, il n'y a aucune raison pour que les personnels subissent encore et encore les dispositions d'un contrat désormais caduc.** Pour faire aboutir les autres revendications, la mobilisation des personnels de l'ONF devra s'étendre et s'amplifier dans les mois qui viennent.